

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN 2014

L'activité réduite progresse encore

Fin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) a atteint 5 216 000, son plus haut niveau depuis janvier 1991.

Parmi ces demandeurs d'emploi, 3 501 000 étaient sans aucune activité (catégorie A).

La progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est légèrement accentuée en 2014 :

+78 000 en moyenne chaque trimestre, après +69 000 en 2013. Cette accélération

concerne à la fois les demandeurs d'emploi sans aucune activité (+47 000 en moyenne chaque trimestre en 2014, après +45 000 en 2013) et ceux qui exercent une activité réduite (+30 000 en moyenne par trimestre en 2014, après +25 000 en 2013), en particulier

« longue » (plus de 78 heures, +23 000 en moyenne par trimestre en 2014, après +17 000 en 2013). Le nombre de jeunes

demandeurs d'emploi en catégorie A, qui avait été stable en 2013, est reparti à la hausse en 2014 (+2 000 en moyenne par trimestre).

Fin 2014, 45,6 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C étaient inscrits dans ces catégories depuis un an ou plus (+0,9 point par rapport à 2013).

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a dépassé le seuil des 5 millions en 2014

Fin décembre 2014, en France métropolitaine, 5 878 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues (1) (tableau 1, encadré 1). Les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) représentaient 89 % des inscrits, soit 5 216 000 personnes. Parmi elles, 3 501 000 n'avaient exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), 678 000 avaient exercé une activité réduite « courte » de 78 heures ou moins (catégorie B) et 1 038 000 une activité réduite « longue » de plus de 78 heures (catégorie C).

Les autres demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi n'étaient pas tenus de rechercher un emploi. 280 000 personnes (catégorie D) étaient sans emploi, mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi en raison par exemple d'une formation ou d'une maladie (2), et 382 000 (catégorie E) étaient en emploi, principalement en création ou reprise d'entreprise ou en contrat aidé.

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [2]).

(2) La catégorie D comprend également les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle, qui sont dans un parcours d'accompagnement renforcé.

	Effectif fin décembre 2014 (en milliers)	Glissement trimestriel* (en milliers)				Glissement annuel* (en milliers)		Évolution annuelle* (en %)	
		T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014	2013	2014	2013	2014
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	5 878	59	90	84	80	+321	+312	+6,1	+5,6
Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C)	5 216	51	85	84	91	+278	+311	+6,0	+6,3
<i>Dont : sans activité réduite (catégorie A)</i>	<i>3 501</i>	<i>35</i>	<i>49</i>	<i>47</i>	<i>59</i>	<i>+179</i>	<i>+189</i>	<i>+5,7</i>	<i>+5,7</i>
<i>activité réduite courte (catégorie B)</i>	<i>678</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>13</i>	<i>3</i>	<i>+29</i>	<i>+31</i>	<i>+4,7</i>	<i>+4,8</i>
<i>activité réduite longue (catégorie C)</i>	<i>1 038</i>	<i>8</i>	<i>29</i>	<i>24</i>	<i>29</i>	<i>+70</i>	<i>+91</i>	<i>+8,0</i>	<i>+9,6</i>
Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E)	662	8	5	0	-11	+43	+1	+7,0	+0,1
<i>Dont : sans emploi (catégorie D)</i>	<i>280</i>	<i>-3</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>+16</i>	<i>+1</i>	<i>+5,9</i>	<i>+0,4</i>
<i>en emploi (catégorie E)</i>	<i>382</i>	<i>10</i>	<i>3</i>	<i>-2</i>	<i>-11</i>	<i>+28</i>	<i>+0</i>	<i>+7,8</i>	<i>-0,0</i>

* Les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (ici le trimestre ou l'année) et à la fin de la période précédente (soit le trimestre ou l'année précédents) ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

La progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est accentuée en 2014

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi a continué de croître en 2014 (+78 000 par trimestre en moyenne, +6,3 % sur un an), à un rythme légèrement plus soutenu qu'en 2013 (+69 000 par trimestre, +6,0 % sur un an), (tableau 1 et graphique 1). La hausse enregistrée sur l'ensemble de l'année 2014 représente la quatrième plus forte hausse observée sur un an depuis 1991.

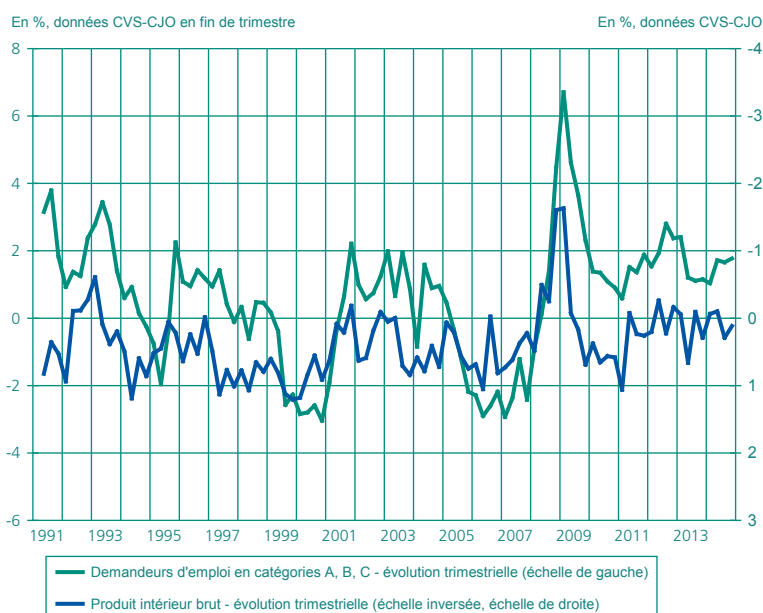
Après avoir ralenti entre le 1^{er} trimestre 2013 et le 1^{er} trimestre 2014 (+54 000 par trimestre en moyenne), sous l'effet d'une faible reprise de l'activité économique, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est à nouveau accentuée sur les trois derniers trimestres de 2014 (+87 000 par trimestre).

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C déclenchée par la crise de 2008 avait été d'une tout autre ampleur : +218 000 sur le seul 1^{er} trimestre 2009 (plus forte hausse depuis 1991 (3)) et +162 000 en moyenne par trimestre entre le 3^e trimestre 2008 et le 3^e trimestre 2009 (graphiques 1 et 2). Avec le retour de la croissance, entre le 3^e trimestre 2009 et le 1^{er} trimestre 2011, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'était atté-

nuée, sans toutefois s'interrompre (+49 000 par trimestre en moyenne). Du 1^{er} trimestre 2011 au 1^{er} trimestre 2013, la nouvelle dégradation de l'activité économique s'était répercutée sur le nombre de demandeurs d'emploi. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'était alors accentuée : +69 000 par trimestre entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 2^e trimestre 2012, puis +114 000 par trimestre entre le 2^e trimestre 2012 et le 1^{er} trimestre 2013. L'accentuation de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C en 2014 résulte d'une progression du nombre cumulé d'entrées en catégories A, B, C sur l'année (+2,4 % par rapport à 2013) plus forte que celle du nombre de sorties (+1,9 %).

(3) Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est disponible depuis janvier 1991 en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Graphique 1 • Évolution du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) et du produit intérieur brut*



* Le produit intérieur brut est exprimé en volume aux prix de l'année précédente chaînés (base 2010).

Champ : France métropolitaine (demandeurs d'emploi) ; France entière (PIB).

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi) ; Insee, comptes trimestriels (PIB).

Après avoir ralenti fin 2013, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a retrouvé un rythme plus soutenu en 2014

Parmi les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, le nombre de ceux qui n'ont aucune activité (catégorie A) a poursuivi sa hausse en 2014 (+47 000 par trimestre en moyenne, +5,7 % sur un an), à un rythme légèrement plus soutenu que sur l'ensemble de l'année 2013 (+45 000 par trimestre, +5,7 % sur un an) et nettement plus soutenu qu'au 2^e semestre 2013 (+23 000 par trimestre), sans pour autant retrouver un rythme d'augmentation aussi élevé que de 2011 à mi-2013 (tableau 1 et graphique 3).

Du 2^e trimestre 2008 au 1^{er} trimestre 2009, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (+133 000 par trimestre) avait été essentiellement portée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (+135 000 par trimestre). La progression de la catégorie A s'était ensuite nettement atténuée jusqu'à fin 2010, avec le redémarrage de la croissance. Au 1^{er} trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A avait même baissé. Sous l'effet de la nouvelle dégradation de la conjoncture, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A était reparti à la hausse de façon soutenue entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 2^e trimestre 2013 (+64 000 par trimestre).

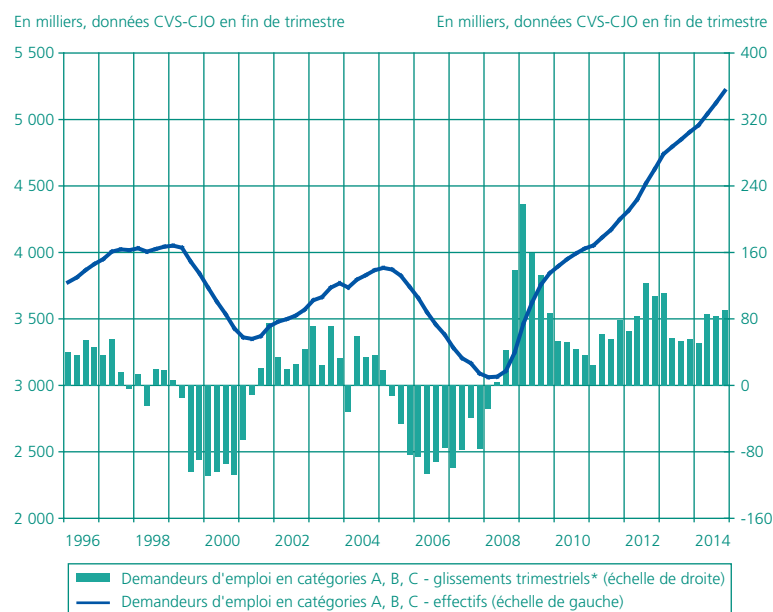
Mais c'est surtout le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite qui a été plus dynamique en 2014

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C) a augmenté de 30 000 par trimestre en moyenne en 2014 (+7,6 % sur un an). Cette hausse a été plus forte qu'en 2013, où elle s'élevait à 25 000 par trimestre

(+6,6 % sur un an). Comme en 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a augmenté plus fortement pour la catégorie C en 2014 (+9,6 %, contre +4,8 % pour la catégorie B), (graphique 4).

La pratique d'une activité réduite par les demandeurs d'emploi correspond souvent à des emplois courts, sous forme de contrats à durée déterminée, de missions d'intérim, ou d'emplois à temps partiel [3]. Elle augmente régulièrement depuis le milieu des années 1990, tout en fluctuant sensiblement avec la conjoncture. Ainsi, au début de la crise, la forte progression du

Graphique 2 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)

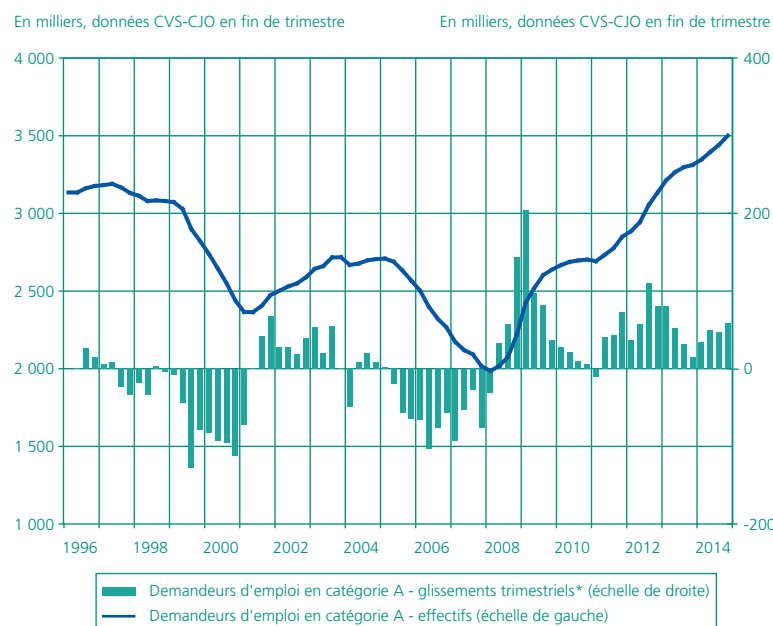


* Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Graphique 3 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans activité (catégorie A)*



* Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A ; France métropolitaine.

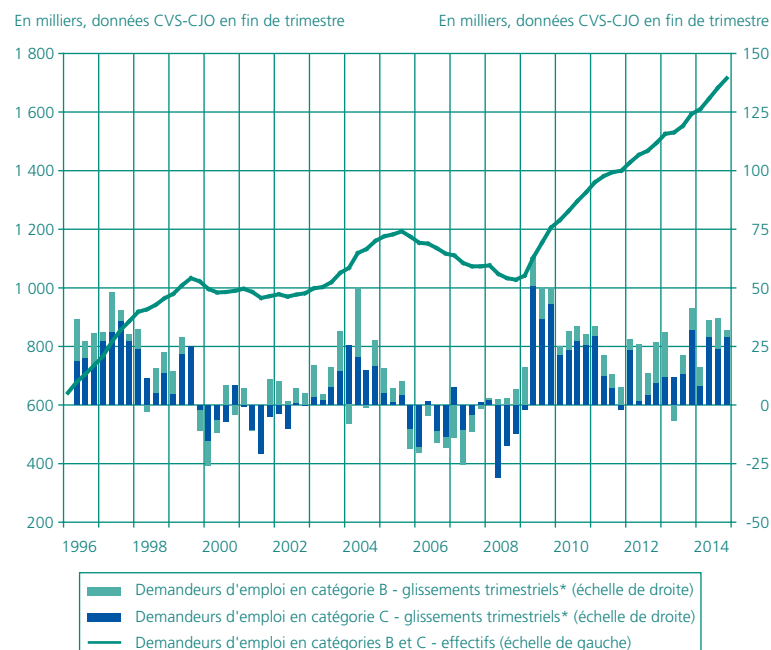
Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est accompagnée d'une diminution du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, notamment longue. Inversement, entre le 1^{er} trimestre 2009 et le 1^{er} trimestre 2011, alors que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmentait plus faiblement, celui des demandeurs d'emploi en activité réduite, en particulier longue, progressait fortement, en lien avec le rebond de l'emploi intérimaire. Entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 3^e trimestre 2013, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C s'est atténuée, en phase avec le recul de l'emploi temporaire, et a été moins forte que celle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A. Cette moindre hausse des catégories B et C a surtout concerné la catégorie C. Depuis le 4^e trimestre 2013, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C se fait à nouveau à un rythme plus élevé. À nouveau, cette accélération, qui concerne surtout la catégorie C, peut être mise en regard du rebond de l'emploi intérimaire [4], sans que cela en constitue la seule explication.

La part de l'activité à temps plein au sein des catégories B et C a progressé en 2014

L'accroissement de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C observée en 2014 a été concentrée sur les demandeurs d'emploi ayant travaillé moins de 20 heures (+12,0 %, après +3,5 % en 2013) et surtout plus de 150 heures, soit au moins un temps plein sur la

Graphique 4 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B et C)



* Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

base de 35 heures hebdomadaires (+16,5 %, après +5,2 % en 2013), (tableau 2). L'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé à temps plein au cours du mois explique 43,9 % de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, alors qu'ils ne représentaient que 20,3 % des catégories B et C fin 2013. La part des demandeurs d'emploi ayant travaillé au moins un temps plein au cours du mois a ainsi augmenté en 2014 pour atteindre 22,0 % des catégories B et C.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D s'est stabilisé en 2014

En 2014, le nombre de demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) a légèrement diminué (-2 000 par trimestre en

Tableau 2 • Demandeurs d'emploi en catégories B et C selon le nombre d'heures d'activité réduite

Données CVS-CJO, en fin d'année

	Effectif fin décembre 2014 (en milliers)	Structure en décembre (en %)		Glissement annuel (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Contribution au glissement annuel des catégories B et C en 2014 (en %)
		2013	2014	2013	2014	2013	2014	
Catégorie B	678	40,6	39,5	29	31	4,7	4,8	25,3
Moins de 20 heures.....	160	9,0	9,3	5	17	3,5	12,0	14,1
De 20 à 39 heures.....	181	11,1	10,6	7	5	4,2	2,5	3,7
De 40 à 59 heures.....	151	9,3	8,8	7	3	4,6	2,3	2,8
De 60 à 78 heures.....	186	11,3	10,8	11	6	6,4	3,2	4,8
Catégorie C	1 038	59,4	60,5	70	91	8,0	9,6	74,7
De 79 à 99 heures.....	201	12,3	11,7	4	5	2,0	2,7	4,4
De 100 à 119 heures.....	181	10,9	10,5	10	7	6,4	4,0	5,8
De 120 à 150 heures.....	279	15,9	16,3	40	25	18,5	9,9	20,7
151 heures ou plus.....	377	20,3	22,0	16	53	5,2	16,5	43,9
Ensemble	1 715	100,0	100,0	99	122	6,6	7,6	100,0

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

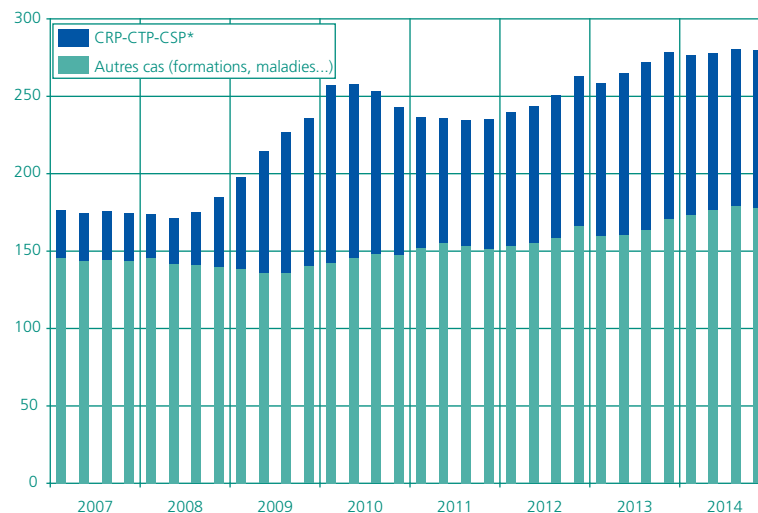
moyenne) tandis que celui des demandeurs d'emploi en catégorie D dans d'autres situations (4) a très légèrement augmenté (+2 000 par trimestre en moyenne). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D est resté quasi stable en 2014 (+0,4 %), (graphique 5). Cette stabilité fait suite à deux années de hausse régulière : en 2012 et 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D s'était accru de 5 000 par trimestre en moyenne, hausse portée à parts presque égales par les personnes en CRP-CTP-CSP et par les autres personnes en catégorie D. Auparavant, entre 2008 et 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D avait d'abord fortement augmenté jusqu'à début 2010, avant de décroître de mi-2010 à fin 2011, traduisant essentiellement les évolutions du nombre de bénéficiaires de CRP-CTP-CSP. Ainsi, entre la fin 2008 et le début 2010, le nombre de bénéficiaires de CRP-CTP-CSP avait fortement augmenté, sous l'effet de plusieurs facteurs : augmentation du nombre de licenciements économiques, hausse jusqu'à mi-2009 du poids des CRP-CTP-CSP dans les inscriptions à la suite d'un licenciement économique et allongement (de 8 à 12 mois) à partir d'avril 2009 de la durée de la CRP [6]. De mi-2010 à fin 2011, à l'inverse, dans un contexte de recul des licenciements économiques, le nombre de demandeurs d'emploi en CRP-CTP-CSP avait diminué.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E a retrouvé fin 2014 son niveau de fin 2013

Fin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi et occupant un emploi (créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrat aidé essentiellement, catégorie E) a retrouvé son niveau de fin 2013 : 382 000. Après une hausse au 1^{er} semestre, dans la continuité de celle observée en 2013, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E a en effet diminué au 2^e semestre (graphique 6), en raison

Graphique 5 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)

En milliers, données CVS-CJO en fin de trimestre

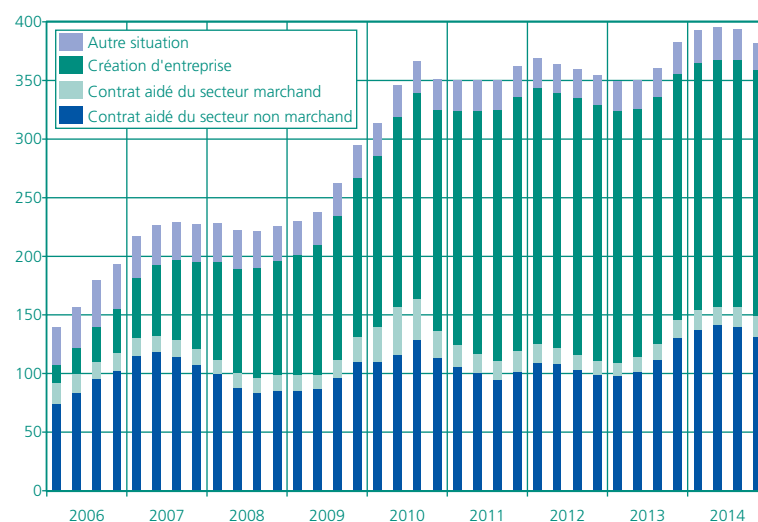


* Le CSP a remplacé, depuis septembre 2011, la convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP).

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D ; France métropolitaine.

Graphique 6 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)*

En milliers, données CVS-CJO en fin de trimestre



* Depuis juillet 2014, les embauches dans les ateliers et chantiers d'insertion se font sous forme de CDD d'insertion (classés majoritairement en catégories B, C jusqu'en mai 2015) et non plus sous forme de CUI-CAE (classés majoritairement en catégorie E).

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie E ; France métropolitaine.

(4) Au sein des demandeurs d'emploi en catégorie D qui ne sont pas en CSP, il est impossible de distinguer dans la STMT ceux qui sont en formation de ceux qui sont en maladie, en maternité ou dans d'autres situations. Cependant, à l'aide du fichier historique statistique (FHS, encadré 1), on estime que plus de 75 % des demandeurs d'emploi en catégorie D qui ne sont pas en CSP sont en formation.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

(5) Ce repli traduit en réalité essentiellement les effets de la réforme de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui, pour les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), a conduit à modifier les contrats d'embauche : depuis juillet 2014, les embauches se font sous forme de CDD d'insertion (classés majoritairement en catégories B, C jusqu'en mai 2015) et non plus sous forme de CUI-CAE (classés majoritairement en catégorie E).

(6) Cette hausse s'explique par l'évolution des modalités d'enregistrement par Pôle emploi des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (à partir de juin 2005, ils sont classés plus systématiquement en catégorie E [7]) et par la mise en place en 2009 du régime d'auto-entrepreneur.

du repli du nombre de demandeurs d'emploi en contrat aidé dans le secteur non marchand (5). Fin 2014, 55 % des demandeurs d'emploi en catégorie E sont créateurs d'entreprise, 34 % bénéficient d'un contrat aidé non marchand, 5 % d'un contrat aidé marchand et 6 % sont dans une autre situation.

Entre 2007 et 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E avait fortement progressé, en raison d'une hausse tendancielle du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise (6) et d'une mobilisation accrue des contrats aidés pendant la crise [6]. Après cette forte progression,

Tableau 3 • Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe et âge en 2013 et 2014

En %, données CVS-CJO, en fin d'année

		Catégorie A			Catégories A, B, C			Catégories B, C		
		Structure fin décembre 2014	Évolution annuelle (en %)		Structure fin décembre 2014	Évolution annuelle (en %)		Structure fin décembre 2014	Évolution annuelle (en %)	
			2013	2014		2013	2014		2013	2014
Sexe	Hommes	52,9	6,4	6,5	50,2	7,0	6,9	44,6	8,6	8,0
	Femmes	47,1	5,0	4,9	49,8	5,0	5,8	55,4	5,1	7,3
Âge	Moins de 25 ans	15,6	-0,1	1,8	15,2	0,7	2,6	14,3	2,8	4,6
	Entre 25 et 49 ans	60,9	5,1	5,0	62,5	5,6	5,9	65,7	6,5	7,6
	50 ans ou plus	23,5	12,1	10,6	22,4	11,5	10,4	20,0	10,1	9,9
	Dont : 55 ans ou plus	14,1	15,3	12,4	12,8	14,4	12,1	10,2	11,7	11,2
Ensemble		100,0	5,7	5,7	100,0	6,0	6,3	100,0	6,6	7,6

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E s'était stabilisé début 2011, puis avait légèrement augmenté fin 2011 et début 2012, avant de se replier en 2012 et début 2013.

Les hommes redeviennent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a été plus faible en 2014 pour les femmes que pour les hommes (respectivement +5,8 % et +6,9 % sur l'année). Ces derniers sont ainsi redevenus majoritaires au sein de ces catégories : fin 2014, ils en représentent 50,2 %, contre 49,8 % fin 2013 (tableau 3). Les femmes étaient majoritaires en catégories A, B, C depuis 2010.

Parmi les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, les hommes sont plus nettement majoritaires : fin 2014, ils représentent 52,9 % des demandeurs d'emploi en catégorie A. Leur poids a fortement augmenté au cours des dernières années, la dégradation de l'activité ayant davantage touché les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'intérim, à dominante masculine. Ainsi, les hommes sont majoritaires au sein de la catégorie A depuis 2008, ce qui ne s'était pas produit depuis 1996. À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses parmi les personnes en activité réduite : fin 2014, elles représentent 55,4 % des demandeurs d'emploi en catégories B et C. Elles sont particulièrement nombreuses à exercer une activité réduite courte : elles représentent 59,6 % de la catégorie B, contre 52,7 % de la catégorie C.

La hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi a repris en 2014

Après s'être nettement atténué en 2013, le rythme de progression du nombre de demandeurs

d'emploi en catégories A, B, C s'est à nouveau accentué en 2014 pour les jeunes, plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 2,6 % sur l'année, contre +0,7 % en 2013 (tableau 3). Cette reprise de la croissance du nombre de jeunes demandeurs d'emploi concerne à la fois la catégorie A (+1,8 %, après une quasi-stabilité en 2013) et les catégories B et C (+4,6 % sur l'année, après +2,8 % en 2013).

Chez les 25-49 ans, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est légèrement accentuée en 2014 (+5,9 % sur l'année, après +5,6 % en 2013), en raison de la hausse plus importante qu'en 2013 du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite.

Les seniors restent néanmoins la population la plus affectée : le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C s'est accru de 10,4 % pour les 50 ans ou plus, contre +6,3 % tous âges confondus. Au sein de cette classe d'âge, la hausse a été un peu plus marquée pour la catégorie A (+10,6 %) que pour les catégories B et C (+9,9 %). La fermeture progressive de la dispense de recherche d'emploi entre 2009 et 2012 (7), combinée au relèvement de l'âge légal de la retraite prévu par la réforme des retraites de 2010, a contribué de façon substantielle à la progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009 (8). Le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégories A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi a augmenté de 7,6 % entre fin 2013 et fin 2014.

Du fait de ces évolutions, la part des seniors parmi les demandeurs d'emploi a continué de croître en 2014 : fin 2014, les moins de 25 ans représentent 15,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (-0,5 point par rapport à fin 2013), les 25-49 ans 62,5 % (-0,3 point par rapport à fin 2013), les 50 ans ou plus 22,4 % (+0,8 point par rapport à fin 2013).

(7) La dispense de recherche d'emploi (DRE) permettait jusqu'à fin 2011 aux allocataires seniors de l'assurance chômage et du régime de solidarité de continuer à percevoir leur allocation chômage sans être inscrits sur les listes de Pôle emploi ; ils n'étaient alors plus comptabilisés comme demandeurs d'emploi [8].

(8) Entre fin 2008 et fin 2014, le nombre de personnes de 50 ans ou plus inscrites en catégories A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi a augmenté de 39,9 %, contre +131,5 % pour les seuls demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus en catégories A, B, C. Sur la même période, le nombre de personnes de moins de 50 ans en catégories A, B, C a augmenté de 47,6 %. Fin 2008, la part des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 60 ans (âge légal de départ en retraite) était marginale (0,4 %) ; fin 2014, elle atteint 3,2 %.

Tableau 4 • Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre fin 2013 et fin 2014*

En milliers, données brutes

		Catégories A, B, C
Demandeurs d'emploi fin 2014 (1)+(2)		5 297
Demandeurs d'emploi fin 2013 (1)+(3)		4 970
Demandeurs d'emploi présents fin 2013 et fin 2014 (1)	Ensemble	3 127
	Au moins une entrée et une sortie en 2014	2 417
	Même situation tout au long de l'année 2014	711
Demandeurs d'emploi présents fin 2014 et absents fin 2013 (entrées) (2)	Ensemble	2 170
	Plusieurs entrées en 2014	288
	Une seule entrée en 2014	1 882
Demandeurs d'emploi absents fin 2014 et présents fin 2013 (sorties) (3)	Ensemble	1 843
	Plusieurs sorties en 2014	216
	Une seule sortie en 2014	1 627

* Ces chiffres, issus du FHS, peuvent légèrement différer des chiffres présentés au début de la publication, issus de la STMT (voir l'encadré 1 sur les raisons de ces écarts).
Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2015 ; calculs Dares.

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin 2014, 59 % étaient déjà présents fin 2013

Fin 2014, on dénombre 327 000 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de plus que fin 2013 (9), mais cette hausse globale recouvre des flux d'entrée et de sortie beaucoup plus importants.

Ainsi, parmi les 5 297 000 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin 2014, seuls 59 % étaient déjà présents dans ces catégories un an auparavant (tableau 4) ; les autres, 41 % des présents fin 2014, sont entrés en cours d'année. À l'inverse, parmi les 4 970 000 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin 2013, 37 % sont sortis au cours de l'année 2014 et n'étaient plus inscrits dans ces catégories fin 2014.

Une analyse en écart entre deux dates ne peut suffire à rendre compte de la complexité des trajectoires des demandeurs d'emploi. Ainsi, la très grande majorité des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fois fin 2013 et fin 2014 ont en réalité connu sur l'année au moins un épisode en dehors de ces catégories (du fait d'une bascule vers les catégories D ou E ou d'un épisode de non-inscription à Pôle emploi). En revanche, parmi les inscrits fin 2014 non présents un an auparavant, une majorité n'a connu qu'une seule entrée au cours de l'année et est donc restée continûment inscrite jusqu'à la fin de l'année. De même, parmi les demandeurs d'emploi présents fin 2013 mais pas fin 2014, la plupart n'ont connu qu'une seule sortie de catégories A, B, C en 2014.

Au cours de l'année 2014, 44 % des entrées en catégories A, B, C correspondent à une bascule depuis les catégories D ou E ou à une réinscription moins de six mois après une sortie des listes (tableau 5). De même, parmi les sorties de catégories A, B, C, 40 % correspondent à une bascule vers les catégories D ou E ou à une sortie suivie d'une réinscription dans les trois mois.

En 2014, près de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A un mois donné sont en activité réduite le mois suivant

La variation du nombre de demandeurs d'emploi dans une catégorie donnée résulte de façon comptable des entrées et sorties depuis ou vers cette catégorie. Les entrées peuvent elles-mêmes être décomposées selon la situation antérieure du demandeur d'emploi : on parle d'entrée « directe » lorsque celui-ci n'était pas inscrit à Pôle emploi et de « bascule » lorsqu'il était inscrit, mais dans une autre catégorie. De même, les sorties peuvent être décomposées en « sorties directes » et bascules vers une autre catégorie.

Pour la catégorie A, les transitions vers d'autres catégories de demandeurs d'emploi sont majoritaires parmi les sorties en 2014 : 58 % des demandeurs d'emploi ayant quitté la catégorie A un mois donné sont, le mois suivant, toujours inscrits à Pôle emploi, mais dans une autre catégorie (graphique 7). Sur l'ensemble de l'année 2014, 3,6 millions de demandeurs d'emploi sont ainsi

(9) Les chiffres de cette partie, issus du FHS, peuvent légèrement différer des chiffres présentés au début de la publication, issus de la STMT (voir l'encadré 1 sur les raisons de ces écarts).

Tableau 5 • Caractérisation des entrées et des sorties des catégories A, B, C en 2014

En %, données brutes cumulées sur l'année 2014

	Entrées	Sorties
Bascules depuis ou vers les catégories D ou E*	10	17
Courte période de non-inscription à Pôle emploi** ...	34	23
Autres	56	60
Ensemble	100	100

* Les bascules depuis (respectivement vers) la catégorie D ou E correspondent aux entrées (respectivement aux sorties) en catégories A, B, C de demandeurs d'emploi en catégorie D ou E au plus dans les deux jours qui précèdent (respectivement qui suivent).

** Pour les entrées : réinscriptions après une sortie des catégories A à E depuis moins de 6 mois (hors bascules depuis les catégories D ou E). Pour les sorties : sorties suivies d'une réinscription en catégories A à E dans les 3 mois (hors bascules vers les catégories D ou E).

Champ : entrées et sorties des catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique du T1 2015 ; calculs Dares.

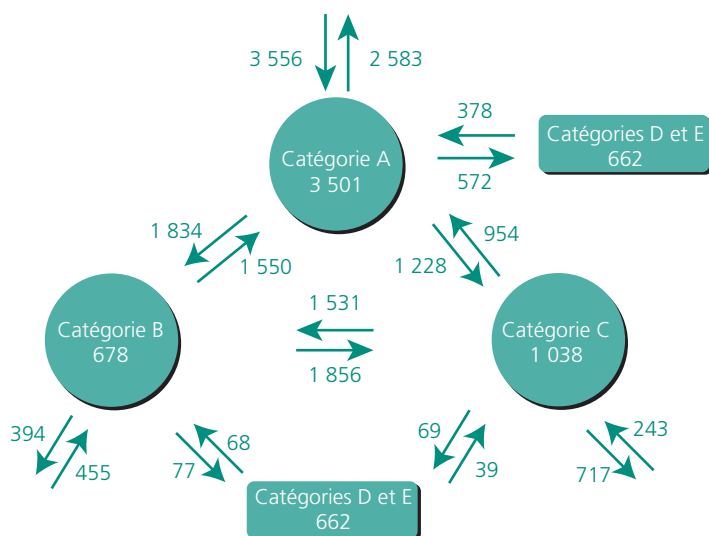
passés d'un mois sur l'autre de la catégorie A vers une autre catégorie : pour 50 % d'entre eux il s'agissait d'un passage vers l'activité réduite « courte » (catégorie B), pour 34 % d'un passage vers l'activité réduite « longue » (catégorie C) et pour 16 % d'une bascule vers les catégories D ou E. Les entrées directes sont en revanche majoritaires parmi les entrées en catégorie A (55 %). Parmi les autres entrées en catégorie A, 87 % proviennent des catégories B ou C.

Pour l'activité réduite (catégories B et C), les flux en provenance ou en direction des autres catégories (3,2 millions d'entrées et 2,6 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A) sont sensiblement plus nombreux que les flux directs (0,7 million d'entrées et 1,1 million de sorties). Les transitions d'un mois sur l'autre entre les catégories B et C sont également fréquentes (1,9 million de la catégorie B vers la catégorie C et 1,5 million en sens inverse).

La contribution des différents types de flux (entrées et sorties directes ou bascules) au taux

Graphique 7 • Transitions entre catégories de demandeurs d'emploi en 2014

En milliers, données brutes cumulées sur l'année pour les flux et CVS-CJO au 31 décembre pour les effectifs



Pour les flux, seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives.

Lecture : en 2014, 1 834 000 transitions entre deux fins de mois successives ont eu lieu de la catégorie A vers la catégorie B (données brutes) ; fin 2014, 3 501 000 personnes étaient inscrites en catégorie A (données cvs-cjo).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D et E ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 pour les flux (calculs Dares) et Dares-Pôle emploi, STMT pour les effectifs.

de croissance du nombre de personnes dans une catégorie peut être mesurée en rapportant ces flux à l'effectif de la catégorie (tableaux 6 et 7). En 2014, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A (+0,6 % par mois en moyenne) a résulté exclusivement, comme pour les années précédentes, de nouvelles inscriptions (entrées directes) plus nombreuses que les sorties

Tableau 6 • Décomposition du taux de croissance de la catégorie A*

En % de l'effectif en catégorie A en fin de mois, en moyenne mensuelle par année, données brutes

		2011	2012	2013	2014
Entrées directes en catégorie A.....	(1)	10,7	10,1	9,2	8,9
Sorties directes de la catégorie A.....	(2)	7,9	7,2	6,7	6,4
Solde des entrées/sorties directes	(3)=(1)-(2)	2,8	2,9	2,5	2,4
Transition de l'activité réduite vers la catégorie A.....	(4)	6,4	6,4	6,2	6,2
Transition de la catégorie A vers les catégories B et C	(5)	8,1	7,8	7,7	7,6
Solde des transitions de/vers les catégories B et C	(6)=(4)-(5)	-1,7	-1,5	-1,5	-1,4
Solde des transitions de/vers les catégories D et E	(7)	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5
Variation de la catégorie A	(3)+(6)+(7)	0,4	0,8	0,4	0,6

* Les taux sont calculés en rapportant les flux cumulés sur l'année à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois.

Lecture : en moyenne en 2014, 6,4 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 6,2 % de cet effectif y est entré en provenance des catégories B et C.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A en France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 ; calculs Dares.

Tableau 7 • Décomposition du taux de croissance des catégories B et C*

En % de l'effectif en catégories B et C en fin de mois, en moyenne mensuelle par année, données brutes

		2011	2012	2013	2014
Entrées directes en catégories B et C	(1)	3,8	3,8	3,5	3,4
Sorties directes des catégories B et C	(2)	6,6	6,1	5,7	5,4
Solde des entrées/sorties directes	(3)=(1)-(2)	-2,7	-2,3	-2,2	-2,0
Transition de la catégorie A vers les catégories B et C	(4)	15,3	15,2	15,2	14,9
Transition des catégories B et C vers la catégorie A.....	(5)	12,1	12,4	12,2	12,2
Solde des transitions de/vers la catégorie A.....	(6)=(4)-(5)	3,3	2,9	3,0	2,7
Solde des transitions de/vers les catégories D et E	(7)	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Variation des catégories B et C	(3)+(6)+(7)	0,4	0,4	0,6	0,5

* Les taux sont calculés en rapportant les flux cumulés sur l'année à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois.

Lecture : en moyenne en 2014, 5,4 % des demandeurs d'emploi en catégories B et C sont sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 14,9 % de cet effectif y est entré en provenance de la catégorie A.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 ; calculs Dares.

des listes (sorties directes). Les transitions entre catégories de demandeurs d'emploi ont quant à elles continué à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A : les sorties de la catégorie A vers d'autres catégories ont été plus nombreuses que les entrées en provenance de ces autres catégories.

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (+0,5 % par mois en moyenne en 2014) a, au contraire, résulté d'un solde positif des transitions avec la catégorie A (les bascules de la catégorie A vers les catégories B et C ont été plus nombreuses que les bascules de sens inverse), malgré une baisse par rapport à 2013 : ce solde s'établit à +2,7 % en 2014. Le solde négatif des entrées/sorties directes de l'activité réduite (les entrées directes en catégories B et C ont été moins nombreuses que les sorties directes de ces catégories) a contribué, pour sa part, comme les années précédentes, à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C (tableau 7).

La progression de la part des demandeurs d'emploi de longue durée s'est atténuée en 2014

Fin 2014, parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, 45,6 % (10), soit 2 417 000, étaient inscrits depuis un an ou plus (« longue durée ») en catégories A, B, C et 25,6 %, soit 1 357 000, étaient inscrits depuis au moins deux ans (« très longue durée ») dans ces catégories (tableau 8). Un peu plus d'un quart (27,6 %) des demandeurs d'emploi en catégorie A étaient inscrits depuis au moins un an dans cette catégorie.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C continue à augmenter, mais à un rythme moindre (+8,8 % en 2014, après +13,4 % en 2013). En 2014, la hausse du

nombre de demandeurs d'emploi les plus durablement éloignés du marché du travail est encore plus prononcée : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A a augmenté de 11,0 % en 2014 ; celui des demandeurs d'emploi de très longue durée a progressé de 14,7 % pour les catégories A, B, C et de 20,7 % pour la catégorie A.

Malgré ce ralentissement de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C, l'augmentation de leur part s'est poursuivie en 2014 (+0,9 point), (graphique 8). Cette hausse s'est toutefois faite à un rythme moins soutenu qu'en 2013 (+3,1 points) et 2012 (+1,4 point), ce qui peut être relié à la hausse des sorties de catégories A, B, C au cours de l'année 2014.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée fluctue avec l'activité économique. L'afflux de nouveaux demandeurs d'emploi à partir du 2^e trimestre 2008 a d'abord eu pour conséquence de faire baisser la part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C, qui a atteint un point bas à 32,1 % au 1^{er} trimestre 2009. Cette part est ensuite repartie à la hausse, sous l'effet du maintien à un niveau élevé des entrées et des perspectives dégradées de sortie des listes (11) (graphique 8). La hausse a été particulièrement marquée en 2009 (+2,6 points) et 2010 (+4,8 points), puis s'est nettement ralentie en 2011 (+0,5 point), avant d'accélérer à nouveau en 2012 et 2013.

Sans être continûment inscrits en catégories A, B, C sur une longue période, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante d'inscription au cours des deux dernières années, au travers de plusieurs épisodes de demande d'emploi, ces épisodes ayant pu être entrecoupés par des périodes hors des listes ou dans d'autres catégories (en catégorie D par exemple, lors d'un passage en formation). Fin 2014, 61,9 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C,

(10) Ces résultats proviennent du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS). Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la STMT. À titre de comparaison, fin 2014, la part de demandeurs d'emploi de longue durée est estimée à 42,8 % avec la STMT (données brutes).

(11) La fermeture de la dispense de recherche d'emploi (DRE) a également eu un impact à la hausse sur la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C.

Tableau 8 • Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois*

Données brutes en fin d'année

	Effectif au 31 décembre (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Part dans les catégories (en %)	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Catégories A, B, C						
Longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus).....	2 222	2 417	13,4	8,8	44,7	45,6
Très longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus).....	1 183	1 357	17,0	14,7	23,8	25,6
Inscrits 12 mois en catégories A, B, C au cours des 24 derniers mois.....	3 018	3 277	9,2	8,6	60,7	61,9
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois.....	1 679	1 838	12,3	9,5	33,8	34,7
Catégorie A						
Longue durée (inscrits en catégorie A depuis un an ou plus).....	878	975	17,2	11,0	26,6	27,6
Très longue durée (inscrits en catégorie A depuis deux ans ou plus).....	377	455	27,1	20,7	11,4	12,9

* Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est calculé à partir du fichier historique statistique. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante qu'avec la STMT.

Lecture : fin 2014, 45,6 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus et 27,6 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont inscrits en catégorie A depuis un an ou plus.

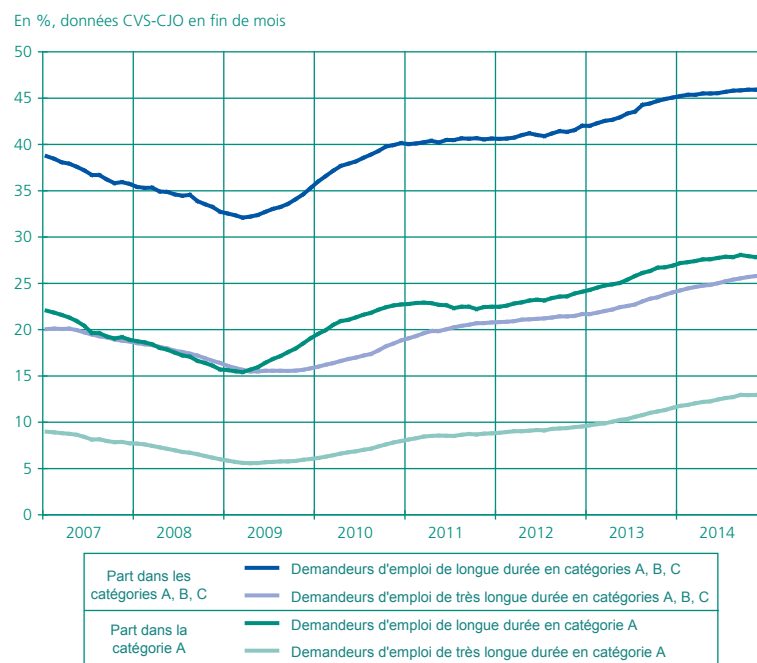
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 ; calculs Dares.

soit 3 277 000 personnes, ont été inscrits dans ces catégories pendant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois (tableau 8). Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 1 838 000 personnes, ont été inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois en catégorie A, c'est-à-dire étaient inscrits sans exercer d'activité.

Ces indicateurs de durée d'inscription sont calculés à partir des personnes présentes fin 2014. Une image sensiblement différente est obtenue lorsque l'on examine non plus les demandeurs d'emploi en fin d'année, mais le flux des entrants au cours d'une année. Ainsi, bien que beaucoup des demandeurs d'emploi présents fin 2014 aient été inscrits pendant une durée relativement longue, la majorité des entrées en catégories A, B, C donnent lieu à un épisode d'inscription de courte durée : 52 % des entrées en catégories A, B, C enregistrées en 2013 ont donné lieu à un épisode de moins de 6 mois ; inversement, seules 29 % ont donné lieu à un épisode de 12 mois ou plus (tableau 9). Si on considère la durée cumulée sur l'année, 39 % des entrants en 2013 sont restés inscrits moins de 6 mois en catégories A, B, C au cours de l'année suivant leur inscription.

Graphique 8 • Part des demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée en catégories A, B, C et en catégorie A



Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 ; calculs Dares.

Tableau 9 • Entrants en catégories A, B, C en 2013 selon la durée d'inscription

En %, données brutes

	Répartition par durée...	
	... du premier épisode en catégories A, B, C	... des épisodes cumulés en catégories A, B, C au cours de l'année suivant la première entrée
Moins d'1 mois	12	6
De 1 mois à moins de 3 mois	22	15
De 3 mois à moins de 6 mois	18	18
De 6 mois à moins de 9 mois	11	16
De 9 mois à moins de 12 mois	8	16
12 mois ou plus	29	31
Ensemble.....	100	100

Lecture : 12 % des entrées en catégories A, B, C en 2013 ont donné lieu à un épisode de moins d'un mois ; parmi les demandeurs d'emploi entrés en catégories A, B, C en 2013, 6 % ont cumulé moins d'un mois en catégories A, B, C dans l'année qui a suivi leur première entrée de l'année.

Champ : entrées en catégories A, B, C en 2013 ; France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2015 ; calculs Dares.

Pour en savoir plus

- [1] Données du *Dares Analyses* à télécharger : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/xls/Dares_Analyses_075_-Donnees_a_telecharger.xls
- [2] Minni C., Bernard S., Chanteloup G., Guillauneuf J., Gouttes A., Paquier F., Ziliotto T. (2015), « Emploi, chômage, population active en 2014 », *Dares Analyses* n° 050, juillet.
- [3] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [4] Lebrault G. (2015), « L'emploi intérimaire en hausse au 4^e trimestre 2014 », *Dares Analyses* n° 024, mars.
- [5] Charozé C. (2015), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2013. Les entrées en CSP se stabilisent sur l'année », *Dares Analyses* n° 004, janvier.
- [6] Bayardin V., Fendrich Y. (2014), « Les contrats aidés de 2005 à 2011 », *Dares Analyses* n° 011, février.
- [7] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelievre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi 2005 à la fin 2006 », *Document d'études* n° 128, Dares, août.
- [8] Merlier R., Marioni P. (2015), « Les cessations anticipées d'activité en 2012. La progression des retraites anticipées pour carrière longue se poursuit », *Dares Analyses* n° 042, juin.
- [9] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2013. Le taux de reprise d'emploi toujours en baisse. », *Dares Analyses* n° 016, février.
- [10] Dares, Pôle emploi (2015), « Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique », mars. <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/statistiques-78/chomage-79/la-statistique-mensuelle-du-marche-2470/statistiques-sur-les-demandeurs-d-17639.html>
- [11] Paquier F. (2014), « Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2013 », *Dares Analyses* n° 082, octobre.

Félix PAQUIER (Dares).

SOURCES ET DÉFINITIONS

Sources

Statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) (1)

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) sont produites chaque mois à partir d'extractions exhaustives des fichiers opérationnels de gestion des listes de Pôle emploi. Cette source comprend des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois, ainsi que sur ceux entrés ou sortis des listes au cours du mois, même pour de courtes durées. Le motif d'entrée et de sortie enregistré correspond au motif connu par le conseiller de Pôle emploi. Lorsqu'un demandeur d'emploi se réinscrit sur les listes moins de 6 mois après sa sortie, il peut recourir à une procédure d'inscription simplifiée. Dans ce cas, le motif d'entrée n'est pas systématiquement ressaisi ; il peut alors correspondre à celui de l'inscription précédente. Par ailleurs, les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont imparfaitement connus dans les fichiers administratifs. L'enquête Sortants menée chaque trimestre par la Dares et Pôle emploi permet de les mesurer plus précisément [9].

Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS)

Le fichier historique statistique (FHS) contient l'historique sur dix ans des périodes d'inscription sur les listes de Pôle emploi pour toutes les personnes ayant été inscrites sur cette période.

Par rapport à la STMT, le FHS présente deux avantages : il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi ainsi qu'une comptabilisation des flux entre les catégories A, B et C. Bien qu'issus du même système de gestion des listes de Pôle emploi, la STMT et le FHS sont construits selon des règles différentes, ce qui peut conduire à de légers écarts entre les deux sources.

- Les données du FHS tiennent compte des informations connues avec retard, sans limite de recul, alors que dans la STMT, seules les informations connues avec au plus deux mois de retard pour les entrées ou au plus trois mois de retard pour les sorties sont prises en compte. Les flux connus avec un retard important sont donc comptabilisés par le FHS, mais pas par la STMT.
- Les demandes de même catégorie (A, B, C ; D ; E) distantes de deux jours ou moins, considérées comme des allers retours fictifs, sont recollées dans le FHS et les épisodes d'inscription de moins de 2 jours supprimés. En raison de ces traitements, par rapport à la STMT, le FHS comptabilise moins de flux et mesure une ancienneté moyenne d'inscription sur les listes plus élevée.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, qu'elles soient ou non indemnisées. Certains d'entre eux peuvent occuper un emploi. Ils sont regroupés en différentes catégories.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de rechercher un emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc., y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- Catégorie E : demandeurs d'emploi en emploi non tenus de rechercher un emploi (par exemple : créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrats aidés).

La notion de demandeurs d'emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [2]).

(1) Une documentation complète relative aux données sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi est disponible sur le site internet de la Dares [10].